

« Nous ne pouvons réussir que dans un esprit de co-responsabilité »

(Interview de Carmen Gaba, présidente du ROOD, après sa participation active à la Cop30)

P. 3

MESSAGE

30 ANS DU TRIBUNAL
ECCLÉSIASTIQUE

L'Église de
Cotonou
s'outille contre
les abus sexuels

P. 12

LA CROIX

DU BENIN

ISSN 1840 - 8184 Justice, Vérité, Miséricorde HEBDOMADAIRE CATHOLIQUE www.croixdubenin.bj NUMÉRO 1841 du 05 décembre 2025 N° 1221/MISP / DC / SG / DGAI / SCC 300 F CFA

DIOCÈSE DE PORTO-NOVO

Banigbé fête son centenaire d'évangélisation

P. 5-7



Sous le regard du Père-curé Épiphane Okou, Mgr Aristide Gonsallo, évêque de Porto-Novo, en train de bénir les bustes des Pères Henri Pichon et Lazare Joseph Shanu, deux pionniers de l'évangélisation de Banigbé. C'était le samedi 29 novembre 2025

ICI ET AILLEURS

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS
ET SOUTIEN AUX FILLES-MÈRES
**Caritas Bénin donne de
l'espérance à des vies
fragilisées**

P. 2

ARCHIDIOCÈSE DE COTONOU

**9 prêtres célèbrent
25 ans de sacerdoce**

POINT DE VUE

RÉVISION DE LA
CONSTITUTION DU BÉNIN
**Une singularité à
l'épreuve des faits**

P. 7

P. 10



PRISE EN CHARGE DES ENFANTS ET SOUTIEN AUX FILLES-MÈRES

Caritas Bénin donne de l'espérance à des vies fragilisées

 Vénérande N'KOUÉ
 COLLABORATION

C'est à Bohicon dans le diocèse d'Abomey que se sont tenus le mercredi 3 décembre 2025 l'atelier de redevabilité et la cérémonie de clôture du projet de "prise en charge des enfants de 0 à 5 ans et de soutien aux filles-mères en situation difficile". Mis en œuvre depuis 2022 par la Direction nationale de Caritas Bénin, en collaboration avec les Caritas diocésaines d'Abomey, de Dassa-Zoumè et de Natitingou, et soutenu financièrement par l'œuvre pour l'enfance missionnaire allemande "KinderMissionswerk", le projet a touché cinq Communes du Bénin : Bohicon, Agbangnizoun, Savalou, Cobly et Matéri.

À total, 150 filles-mères soit 50 par diocèse ont bénéficié d'un accompagnement holistique. L'atelier s'est déroulé en présence des acteurs institutionnels, religieux et communautaires, ainsi que de plusieurs bénéficiaires venus partager leurs parcours de résilience. Il s'est structuré en deux temps forts : les présentations et la cérémonie de clôture. La première présentation faite par Blandine Babadankpodi, Directrice des programmes à la Direction nationale de Caritas Bénin, a dressé le bilan détaillé des trois années d'exécution du projet. Elle a mis un point particulier sur l'accompagnement holistique incluant les appuis nutritionnel et sanitaire, le soutien psychologique et juridique, les



Photo / Vénérande N'KOUÉ

Le présidium au cours de l'atelier de redevabilité

formations professionnelles adaptées aux aspirations de chacune des 150 filles-mères, et la remise de matériel d'installation facilitant l'auto-prise en charge des bénéficiaires. Dans les cinq Communes d'intervention : 131 filles-mères ont été formées aux métiers d'artisanes, 121 ont réussi au Certificat de qualification aux métiers (Cqm) organisé par l'État, et 19 ont repris leur scolarité, dont 11 ont obtenu le Baccalauréat.

Les actions ont également porté sur la sensibilisation aux comportements sexuels responsables et le dialogue entre parents et enfants sur la sexualité et la parenté responsable. Au-delà des statistiques, Blandine Babadankpodi a souligné l'impact humain du projet, permettant aux bénéficiaires de retrouver leur

dignité et la confiance en elles, d'avoir leur petite entreprise. Elles se sont également constituées en groupement de Communauté d'épargne et de crédit interne (Ceci) pour renforcer leur solidarité. La seconde présentation a porté sur les produits de capitalisation, offrant un espace d'échanges sur les bonnes pratiques et les défis rencontrés et permettant ainsi de tirer des enseignements en ouvrant des pistes d'amélioration pour renforcer l'efficacité des interventions à venir.

L'importance du suivi post-projet

Après cette étape a eu lieu la cérémonie de clôture marquée par les interventions des autorités. Le Père Jérôme Boko, Directeur diocésain de Caritas à

Abomey, a remercié les autorités, l'État, les évêques du Bénin et KinderMissionswerk pour leur soutien, soulignant l'engagement de l'Église en faveur de la dignité humaine. Il a salué les résultats du projet et l'importance de capitaliser ses acquis pour l'avenir. Il a réaffirmé l'engagement de Caritas Abomey à accompagner les personnes vulnérables dans la solidarité, la foi et l'espérance. Florent Kpalika, représentant les maires des Communes de Bohicon et Agbangnizoun, a salué l'action de Caritas et a rappelé l'implication personnelle du maire de Bohicon. «Même si le projet arrive à son terme, l'essentiel commence maintenant : accompagner les bénéficiaires dans leur insertion et suivre les changements initiés», déclare-t-il.

Puis Diane Nossa, représentante des filles-mères, a témoigné au nom de toutes les bénéficiaires que «grâce à ce projet, nous avons reçu des compétences, lancé nos entreprises et retrouvé notre dignité. Ce soutien constitue une véritable opportunité pour notre avenir et celui de nos enfants». Idrissou Faouziath, représentante du Directeur Départemental des Affaires sociales et de la microfinance, a souligné l'importance du suivi après projet et exprimé l'espérance de nouvelles initiatives pour le bien-être des enfants vulnérables.

Le Père Raymond Goudjo, Directeur national de Caritas Bénin, a clôturé l'atelier en remerciant les participants et en insistant sur la responsabilité morale. Il a adressé un message aux filles-mères bénéficiaires, les invitant à se valoriser et à protéger leur dignité ; il a rappelé que «la foi en Dieu implique aussi la foi en l'être humain, en la famille et en la responsabilité parentale». Le Père Goudjo a remercié KinderMissionswerk, les services sociaux de l'État, les autorités politiques, les leaders locaux et religieux et tous ceux qui ont soutenu l'exécution du projet. Il a conclu en déclarant clos le projet dans le diocèse d'Abomey. Si l'atelier de Bohicon marque la fin officielle du projet dans le diocèse d'Abomey, des ateliers similaires se tiendront prochainement à Dassa-Zoumè et à Natitingou. Ce projet illustre parfaitement comment un accompagnement global peut transformer la vie des filles-mères et ouvrir de nouvelles perspectives pour leurs enfants.



Photo / Vénérande N'KOUÉ

Les autorités et les récipiendaires se souviendront du projet de prise en charge des enfants de 0 à 5 ans



APRÈS LA 30^e CONFÉRENCE DES PARTIES - COP30

« Nous ne pouvons réussir que dans un esprit de co-responsabilité »

(Interview de Carmen Gaba, présidente du Réseau des Organisations non gouvernementales)

Carmen Gaba, présidente du Réseau des Organisations non gouvernementales (Ong) pour les Objectifs de développement durable (Odd) est l'une des Béninoises ayant pris une part active à la Cop30, le mois dernier à Belém au Brésil. Elle revient dans cette interview sur les enjeux de cette rencontre. Elle adresse quelques messages aux décideurs, aux communautés pour accompagner les recommandations de cette 30^e Conférence des Parties.

*Propos recueillis par
Innocent ADOVI*

La Croix du Bénin : En tant que Béninoise présente à la Cop30 qui s'est déroulée du 10 au 21 novembre 2025 à Belém au Brésil, qu'est-ce qui vous a le plus marquée au cours des discussions et par rapport aux engagements pris?

Carmen Gaba : J'étais à ces assises internationales en tant que représentante de la Société civile. C'était assez intéressant. Ce qui m'a le plus marquée cette année, c'est la montée en puissance de la voix des communautés les plus vulnérables. Pour la première fois, j'ai senti que leurs récits – des pêcheurs déplacés par l'érosion, des femmes agricultrices confrontées à la raréfaction de l'eau, des jeunes mobilisés pour la justice climatique – n'étaient plus en marge, mais au centre des discussions.

J'ai également été profondément touchée par la franchise des échanges sur le financement climatique. Plusieurs pays ont reconnu que les mécanismes actuels ne répondent pas encore à l'urgence. Cette honnêteté collective, rare dans les espaces diplomatiques, m'a inspirée et encouragée à continuer à porter une parole de vérité au nom de nos communautés.

Enfin, j'ai été interpellée par la force des partenariats Sud-Sud, qui montrent que le Continent africain n'attend plus la solution de l'extérieur : nous innovons, nous coopérons, nous proposons. Cette dynamique m'a donné une grande fierté en tant qu'Africaine et grande confiance en l'avenir de nos territoires.

Quels enjeux spécifiques ont été au cœur de vos interventions ou de vos attentes à cette Conférence ?



Carmen Gaba

C'est clair aujourd'hui au Bénin que les impacts du changement climatique sont visibles dans tous les secteurs. Ainsi, trois enjeux majeurs ont guidé ma prise de parole. Le premier est l'adaptation et la résilience communautaire.

J'ai plaidé pour des mécanismes de financement plus simples, plus rapides et directement orientés vers les organisations locales. Les petites associations, les Communes et les communautés religieuses jouent un rôle essentiel dans la sensibilisation et l'action, mais elles sont souvent exclues des circuits de financement.

À cet effet, j'ai insisté sur l'urgence d'investir davantage

dans les systèmes d'alerte précoce, l'accès à l'eau, la diversification agricole et la protection des moyens de subsistance en milieu rural. Nos communautés s'adaptent déjà avec créativité, mais elles manquent cruellement de moyens.

Le deuxième enjeu concerne la protection des écosystèmes côtiers et forestiers. J'ai donc porté la voix des populations du Département du Littoral, qui vivent au quotidien l'érosion et la salinisation des sols. J'ai aussi mis en avant l'importance de préserver nos forêts et nos aires communautaires, véritables remparts naturels contre le dérèglement climatique.

Le dernier enjeu qui a retenu mon attention est relatif au financement climatique juste et accessible. Et pour cela, j'ai plaidé pour des mécanismes de financement plus simples, plus rapides et directement orientés vers les organisations locales. Les petites

associations, les Communes et les communautés religieuses jouent un rôle essentiel dans la sensibilisation et l'action, mais elles sont souvent exclues des circuits de financement.

À votre retour de la Cop30, quels messages essentiels souhaitez-vous transmettre, aux communautés, aux décideurs béninois et aux fidèles pour que les engagements internationaux se traduisent en actions réelles au quotidien ?

Pour moi, trois messages essentiels doivent être entendus par nos communautés, nos décideurs et nos fidèles. Le premier a trait à l'action climatique qui commence dans nos gestes quotidiens. En effet les engagements internationaux n'ont de sens que s'ils se traduisent dans nos habitudes : protéger nos mangroves, réduire la production de nos déchets, économiser l'eau, reverdir nos villages, renforcer la solidarité entre voisins. Chacun a un rôle à jouer. Le deuxième message, c'est que les décisions doivent être prises avec et pour les communautés. Pour ce faire, j'appelle les autorités à intégrer systématiquement la Société civile, les leaders religieux, les jeunes et les femmes dans les processus de prise de décisions et de suivi. Nous ne pouvons réussir que dans un esprit de co-responsabilité.

Le troisième message essentiel est que la foi et l'engagement citoyen sont des leviers puissants. En tant que présidente et actrice de la Société civile, je souhaite rappeler que la protection de la Création n'est pas seulement une obligation politique : c'est un devoir moral, spirituel et générationnel. Nos lieux de culte, nos forêts sacrées, nos familles et nos écoles doivent devenir des espaces d'éducation à l'écologie.

ÉDITORIAL

Michaël S. GOMÉ

Malheureuse Afrique !

Sénégal, Congo-Brazzaville, Maroc et probablement Portugal. L'ancien président de la République de Guinée-Bissau Umaro Sissoco Embaló voltige maintenant de pays en pays. Il est à la recherche d'une terre d'accueil où couler de beaux jours. Vers la fin du processus moult fois reporté de l'élection présidentielle du 23 novembre dernier, il a lui-même annoncé aux médias français avec force détails, le coup d'État obscur dont il aurait été victime. Et comme par enchantement, la Commission électorale du pays a déclaré son incapacité à achever le comptage des voix, ce qui rendait impossible la publication des résultats des deux dernières régions et l'annonce de l'identité du vainqueur d'un scrutin pourtant jugé pacifique.

Fait étrange ! Contrairement à d'autres situations du même genre, le président Embaló ne réclame point sa réinstallation au pouvoir à la suite de ce coup d'État qualifié de factice par certains de ses compatriotes et des observateurs africains. Ce qui se passe dans ce pays de l'Afrique de l'Ouest ressemble à une confiscation du pouvoir d'État souverain par un groupuscule d'individus qui n'ont cure de la respectabilité de leur pays ni de leurs concitoyens. Un cas similaire a eu cours au Gabon en août 2023 et résonne comme un appel aux dirigeants africains à ne pas étouffer la voix de leur peuple en empêchant la libre expression de la vérité des urnes.

Si nous voulons que les autres nous respectent, respectent nos pays et notre Continent, ses valeurs et ses traditions, et qu'ils cessent de piller allègrement nos ressources, nous devons nous respecter nous-mêmes. Nos hauts serviteurs doivent premièrement cesser de prendre leurs concitoyens pour des imbéciles ou des ignares prêts à de nouvelles formes d'esclavage. Ils doivent cesser de faire de nos pays des terres d'expérimentation de la bêtise et du non-sens. Autrement, ne soyons pas surpris que certains dirigeants des autres nations nous méprisent à leur tour, nous qualifiant de déchets, de ressortissants de pays de merde, bon à être soumis au "Dubai porta potty".

Il est donc temps qu'on laisse les peuples africains opérer leur choix du régime de gouvernement, démocratique ou non, et surtout qu'on respecte ces choix librement faits !



DIOCÈSE DE DASSA-ZOUMÈ

6 nouveaux prêtres pour la mission du Christ

Jean Paul TONY
CORRESPONDANT

Le samedi 29 novembre 2025, plus de 80 prêtres, une centaine de religieux et religieuses étaient réunis avec une foule de plus de 3.000 fidèles autour de Mgr François Gnonhossou, Sma, Ordinaire du lieu, pour célébrer l'ordination de 6 nouveaux prêtres du diocèse de Dassa-Zoumè. Cela s'est déroulé en la paroisse Notre-Dame de l'Assomption de Savalou.

Les Abbés Élie Adji, René Amagbégnon, Paul Dossou, Wilfried Fagbémi, Hervé Guégni et Gontran Hékpazo sont désormais configurés au Christ pour le service de la Sainte Église en vue du salut des âmes. Il sonnait environ 9h40 quand



Photo / La Croix/ Jean Paul TONY

Les nouveaux prêtres ordonnés pour la mission de l'Église

se sont levés les frontons des portes de l'église Notre-Dame de l'Assomption de Savalou pour laisser entrer la procession

d'entrée. Dans son mot de bienvenue, le Père Hyacinthe

Hounso, curé de la paroisse, a proclamé les merveilles du Seigneur dans la vie du jeune diocèse de Dassa-Zoumè.

Dans son exhortation, Mgr François Gnonhossou a lié Sacrement de l'Ordre et Eucharistie. Il a rappelé le lien intrinsèque qu'entretiennent ces deux Sacrements, au point où l'on peut dire : sans sacerdoce, il n'y a point d'Eucharistie, bien que l'Eucharistie soit la source et le sommet de toute vie chrétienne. Il en conclut que le sacerdoce est l'apanage du Christ, et tout candidat au sacerdoce doit d'abord être un candidat à la sainteté. Il doit aspirer de toute son âme à la sainteté et doit y travailler de toutes ses forces. La messe d'ordination a cédé place à de grandes réjouissances populaires des fidèles chrétiens venus des quatre coins du diocèse de Dassa-Zoumè et d'ailleurs.

25 ANS DU SANCTUAIRE NOTRE-DAME DE L'ATACORA

Cinq diacres ordonnés prêtres de Jésus-Christ

Servais YANTOUKOUA
CORRESPONDANT

Du 28 au 30 novembre 2025, le diocèse de Natitingou a célébré le jubilé d'argent du sanctuaire Notre-Dame de l'Atacora. Trois jours de prière, de joie et de ferveur populaire, marqués par l'ordination de cinq nouveaux prêtres et une messe pontificale qui a rassemblé près de 10.000 pèlerins.

Vingt-cinq ans après sa création, le sanctuaire Notre-Dame de l'Atacora s'est affirmé comme un haut lieu de prière pour les fidèles du Nord Bénin. Situé au cœur d'une région montagneuse, il attire chaque année des milliers de pèlerins qui viennent confier leurs familles, leurs travaux et leurs espoirs à la Vierge Marie, Notre-Dame de l'Atacora, mère de l'Unité et du Bon Conseil. Pour ce jubilé, le site a connu une affluence exceptionnelle : dès le 28 novembre, des groupes de pèlerins ont afflué à pied, à moto ou en voiture, venant des villages les plus reculés du Département de l'Atacora jusqu'aux grandes agglomérations urbaines du pays. « C'est ici que nous venons reprendre souffle », confie une maman venue de Tanguiéta,



Au premier plan, les cinq nouveaux prêtres entourés des Pères concélébrants et les évêques en arrière plan

chapelet en main.

Trois jours de prière et de dévotion

Le jubilé a débuté par une grande veillée mariale, portée par les chants polyphoniques de toutes les cultures de l'Atacora. Enseignements, adorations, confessions, chemins de croix et processions se sont succédé dans une atmosphère de profonde intimité. L'un des temps forts du programme a été l'ordination sacerdotale de cinq jeunes diacres au cours de la messe présidée le samedi 29 novembre 2025 par Mgr Rubén Dario

Mainardi, Nonce Apostolique près le Bénin et le Togo. Dans son homélie très applaudie, il a rappelé que « l'Église grandit lorsque ses pasteurs se font serviteurs, pauvres avec les pauvres, patiente et miséricorde en main ». Les nouveaux prêtres ordonnés sont : Tangui Obliga, Laris Koyderin, Mikaël Nserma, Fidèle Orou Doko, Pierre Touboudieni

Le dimanche 30 novembre, point culminant du jubilé, une messe pontificale a été présidée par le Nonce Apostolique, entouré de Mgr Pascal N'Koué, Archevêque de Parakou et

pionnier de la création de ce sanctuaire, de Mgr Antoine Sabi Bio, évêque de Natitingou, et d'une centaine de prêtres venus de tout le Bénin. Les représentants de la Société des missions africaines (Sma), très présents dans l'histoire d'évangélisation de la région, ont également pris part à la célébration : les Pères Anicet Agboli-Agbo, Tiburtius et Bonnemaison. Le sanctuaire était « noir de monde », selon les organisateurs : près de 10.000 pèlerins ont rempli l'esplanade, faisant du lieu un véritable océan de foi. Dans son message,

Mgr Mainardi a invité les fidèles à « garder les yeux fixés sur Marie, étoile de la mission », et à poursuivre l'œuvre commencée il y a vingt-cinq ans : former des communautés solides, fraternelles et missionnaires malgré les défis sociaux, climatiques et sécuritaires. Les festivités se sont achevées dans une ambiance de grande joie populaire. « Notre-Dame de l'Atacora est la mère qui veille sur tout l'Atacora et au-delà. Son sanctuaire est une maison où chacun trouve sa place », conclut Mgr Antoine Sabi Bio, évêque de Natitingou.

DIOCÈSE DE PORTO-NOVO

Banigbé fête son centenaire d'évangélisation

Voisin du doyenné de Tchaada dans le Département du Plateau, Banigbé a été un vaste territoire regroupant plusieurs Stations secondaires dont Takon, Gblogblo, Baodjo, Ita-Sumba, Ifangni, Igolo d'une part, et Daagbé, Kô-Dogba et Tchaada d'autre part. Ces Stations érigées aujourd'hui en paroisse partagent avec la paroisse-mère Saint André de Banigbé un siècle d'évangélisation.

► Un siècle de mission continue

Florent HOUESSINON

La paroisse Saint André de Banigbé, dans le diocèse de Porto-Novo, a célébré le samedi 29 novembre 2025 les 100 ans d'évangélisation de la localité. La messe a été présidée par Mgr Aristide Gonsallo, Ordinaire du lieu, en présence d'une trentaine de prêtres, de plusieurs religieuses et d'un millier de fidèles du Christ.

Banigbé est perçu comme le terreau sur lequel a fleuri le catholicisme au sud-est du Bénin, aux frontières terrestres avec le Nigeria. « C'est grâce aux premiers pasteurs et aux catéchistes de Banigbé que nous avons reçu le message du Christ », témoigne un fidèle venu de Kô-Anagodo, une Station de la paroisse Saint Paul de Kô-Dogba, pour assister à la messe pontificale. Au début de l'eucharistie, le Père-curé Épiphane Okou rappelle



Photo/ La Croix/ Florent HOUESSINON

Un millier de fidèles est venu rendre grâce pour les 100 ans d'évangélisation de Banigbé

l'historique des premiers missionnaires et les difficultés qu'ils ont rencontrées. « Malgré les ronces, la dureté du sol, les intempéries, le passage

des oiseaux migrateurs et des marchands d'illusions, les difficultés de la vie et nos propres infidélités, la graine n'a pas perdu de sa substance

vitale », déclare-t-il. Il exprime sa gratitude à ses prédécesseurs.

De façon plus explicite, Mgr Aristide Gonsallo revient sur la figure de ces pionniers

(cf. Homélie). Il va inaugurer à la fin de la messe les bustes de deux d'entre eux : les Pères Henri Pichon et Lazare Joseph Shanu. Le premier a administré le baptême à 16 personnes le 9 avril 1931 dans la première chapelle construite à Dangban. Le second a été le curé-fondateur de la paroisse Saint André de Banigbé érigée en 1959.

Le premier acte fort de la messe de clôture de ce centenaire a été le baptême de 28 petits-enfants par Mgr Aristide Gonsallo. Il va aussi bénir le nouveau tabernacle de l'église et procéder au dévoilement du « Mur de Souvenir ». Tout au long de l'année jubilaire, la paroisse a organisé diverses activités, notamment la neuvième en l'honneur de Saint André et de Notre-Dame du Mont Carmel dont la statue a été bénie le jeudi 27 novembre 2025, en même temps que la Croix centrale de l'église. La paroisse Saint André de Banigbé compte 14 curés successifs, 11 fils prêtres, 1 religieux et 7 religieuses.

► « Le cœur qui reste vigilant, par une prière continue, combat la somnolence spirituelle et psychique »

(Homélie de Mgr Aristide Gonsallo, évêque de Porto-Novo)

Au cours de la messe de clôture du centenaire d'évangélisation de Banigbé, Mgr Aristide Gonsallo, évêque de Porto-Novo, a rappelé l'historique de l'évangélisation à Banigbé. Il a aussi insisté sur trois défis : le combat de la foi en Dieu, la prière et l'engagement en Église.

Mgr Aristide GONSALLO
ÉVÊQUE DE PORTO-NOVO

1925-2025 ! Voici déjà un siècle que l'Évangile est entré dans cette terre bénie de Banigbé. En célébrant le centenaire de l'annonce de l'Évangile, la paroisse saint André de Banigbé rend hommage aux pionniers de la foi, aux missionnaires, aux prêtres, aux catéchistes et à tous les fidèles qui ont bâti et ont fait vivre cette communauté chrétienne. Nous avons une pieuse pensée pour tous ceux et celles qui ont déjà rejoint la Maison du Père. Qu'ils reposent en paix et que leurs œuvres les accompagnent ! Le jubilé est l'occasion de raviver l'engagement missionnaire et de transmettre aux générations futures la flamme vive de l'espérance chrétienne.

Tout a commencé en 1925 par l'action d'un marchand protestant

nigérian qui convertit plusieurs habitants à l'époque. Plus tard, la conversion de ce prédicateur au catholicisme créa une division. Ainsi, des fidèles vont rejoindre l'Église catholique, avec le soutien du Père Francis Aupiais alors curé de la Cathédrale Notre-Dame de l'Immaculée Conception de Porto-Novo. C'est ainsi que naquit progressivement une communauté catholique à Banigbé dont l'affermissement fut marqué par des étapes majeures : l'arrivée des catéchistes Épiphane Dochamou en 1925 et Jean Akinlola en 1928, la construction d'une chapelle à Dangban dans les années 1930, et la célébration des seize premiers baptêmes le 09 avril 1931 par le Père Henri Pichon, marquant ainsi le début officiel de la vie sacramentelle à Banigbé. En plus du Père Pichon, nous avons comme premiers missionnaires à Banigbé les Pères Alfred Collin,



Mgr Aristide Gonsallo

Georges Gros, Henri Barottin, Marcel Mahy et C. Troconiz, qui venaient tous de Sakété administrer les sacrements à Banigbé. Il

faudra attendre l'année 1942 avec l'érection canonique de la paroisse de Sakété, pour bénéficier de la présence effective d'un prêtre à Banigbé.

Le Père Georges Gros, alors premier curé de Sakété, avait un souci particulier pour Banigbé, dont l'évangélisation connaîtra un essor extraordinaire avec son érection en paroisse en 1959 par Monseigneur Noël Boucheix. Le premier curé, le Père Lazare Shanu, de vénérée mémoire, œuvra avec zèle à l'enracinement de la foi, parcourant de longues distances pour évangéliser et administrer les sacrements. Il célébra les premiers baptêmes à Banigbé le 7 septembre 1959. Le passage du Père Lazare Shanu a laissé une trace indélébile dans l'histoire de Banigbé.

Dans l'ordre, voici les noms des prêtres qui ont succédé au

DIOCÈSE DE PORTO-NOVO

Suite de la page 5

Père Lazare Shanu, des origines à nos jours : Victor Badou, 2^e curé (1965-1968) ; Pierre Zerringer, 3^e curé (1968-1975) ; Michel Guichard, 4^e curé (1976-1981) ; Claude Templé, 5^e curé (1981-1986) ; Noël Hounton, 6^e curé (1986-1994) ; Nicolas Hazoumè, 7^e curé (1994-1996) ; Hippolyte Sagbo, 8^e curé (1996-2001) ; Charlemagne Koudhorot, 9^e curé (2000-2001) ; Adrien Koukpoliyyi 10^e curé ; Honoré Odounharo, 11^e curé (2007-2010) ; Justin Ayivodji, 12^e curé (2010-2015) ; Nestor Attomatoun, 13^e curé (2015-2021) et l'actuel curé, le 14^e en la personne du Père Épiphane Okou (2021-). Que chacun d'eux soit remercié et félicité pour avoir accompli la mission évangélisatrice avec foi et persévérance ! Tous ces pasteurs ont bénéficié du zèle des différents vice-présidents parmi lesquels nous avons : Moïse Agossou, Pascal Dohou, Barthélémy Akiyèmi, Louis Odouoyè, Antoine Godonou, Roger Okpeicha, Louis Tokpohozin, Bernadette Da-Zoundji et Bernadette Biokou.

Aujourd'hui, notre paroisse compte sept communautés chrétiennes (Banigbé, Kitigbo, Banigbé-Gare, Banigbé Lokossa, Dooké, Hanzounmè et Hègô) et quatre centres de catéchisme (Sèdo, Latchè, Dotinkanmè et Adjohoun Kpakouta). Par ailleurs, grâce à la Caritas et au projet *Laudato Si* (ferme et école), la paroisse de Banigbé s'est imposée comme un acteur majeur de la cohésion sociale. La ferme *Laudato Si*, avec ses innovations, a le souci de la bonne santé des hommes en promouvant les productions animales et végétales bio. Loin de

se limiter à une simple diffusion du message chrétien, l'évangélisation à Banigbé entre dans une dynamique d'amélioration des conditions de vie, de formation et d'épanouissement collectif pour que le message du Christ se répande davantage.

Notons également que les religieuses de l'institut des Sœurs de Saint Augustin (Ssa), accueillies et installées à Banigbé le 6 décembre 1999 par Monseigneur Vincent Mensah, de lumineuse mémoire, ont aussi œuvré dans la consolidation de la Bonne Nouvelle à Banigbé. Aujourd'hui, les Sœurs de Marie de la Médaille Miraculeuse (Smmm) assurent un service hospitalier sur la station Saint Jean-Baptiste de Banigbé-Gare à la grande satisfaction des populations environnantes. Dieu soit loué pour les locaux flambant neufs que nous avons inauguré jeudi dernier seulement !

En guise de mémoire et de reconnaissance, nous bénissons le Seigneur pour tous ceux et celles qui, par le don total de leur vie, ont contribué à l'enracinement de l'Évangile sur cette paroisse. Mais, il ne suffit pas seulement de célébrer un jubilé. Comme pèlerins d'espérance, il nous faut surtout prendre des engagements pour le chemin à parcourir. C'est à la lumière des lectures et de l'historique de cette station que j'entends me livrer à cet exercice.

Ainsi, pour bien vivre ce centenaire et nous projeter vers le prochain jubilé, le premier défi est celui du combat de la foi en Dieu seul. Dans la première lecture tirée du livre du prophète Daniel, il est question d'une lutte terrible entre des bêtes ayant cornes. La vie du chrétien est une vie de combat perpétuel contre toutes

les forces hostiles au règne de Dieu. Même s'il nous semble que le mal a toujours raison sur nous, tenons constamment bon car la victoire finale revient toujours à Dieu qui détient notre destinée. Aujourd'hui, la peur des rêves, des visions, l'incertitude du lendemain nous mettent dans un état fébrile où il nous est difficile d'affirmer à fond notre appartenance au Christ. Avant nous, nos pères dans la foi qui ont apporté la foi sur cette terre bénie de Banigbé et les premiers chrétiens n'avaient pas toujours eu la vie facile. C'est leur endurance et leur espérance qui font que nous sommes ici maintenant, car comme le dit Tertullien, *le sang des martyrs est une semence de chrétiens*. Par conséquent, nous sommes appelés à tenir bon au temps des épreuves et des adversités. Nous devons affirmer notre foi et rendre compte de l'espérance qui nous habite malgré les vicissitudes de la vie. Nous devons dire non au syncrétisme religieux et à une vie chrétienne superficielle. Nous devons vivre notre foi de manière authentique afin d'être des témoins convaincus et convaincants pouvant attirer d'autres personnes à Jésus. La radicalité de la Parole de Dieu nous appelle à sortir du syncrétisme et de la peur sous toutes ses formes.

Pour bien vivre ce centenaire et nous projeter vers le prochain jubilé, le deuxième défi est celui de la prière. Nous l'avons dit : La vie chrétienne est donc un véritable combat. Beaucoup d'événements peuvent nous détourner de Dieu. Parmi eux se trouvent en bonne place les soucis quotidiens de la vie. Il est très facile de trouver des arguments pour ne plus être régulier à l'église, pour ne plus s'engager, pour ne plus prier seul,

en famille ou en communauté. Jésus ne nous dit pas que les soucis de la vie disparaîtront en un clin d'œil parce que nous sommes chrétiens, mais il nous invite plutôt à rester éveillés et à prier en tout temps. Oui, la prière nous maintient greffés sur le Christ. Le cœur qui reste vigilant, par une prière continue, combat la somnolence spirituelle et psychique. Il demeure debout.

De même que nous fortifions nos corps par la nourriture, l'exercice physique et une bonne hygiène de vie, de même nous devons fortifier notre esprit par l'accueil de la force de Dieu qui nous rendra victorieux. Cette force de Dieu s'acquiert dans la communion avec lui à travers la prière, la lecture et la méditation des Saintes Écritures, la vie sacramentelle, autant d'armes à notre portée pour garder vivante et vivifiante la mémoire du Seigneur en nous. Par conséquent, nous ne devons pas déserter les assemblées de prière mais raviver l'ardeur de la prière en fréquentant régulièrement les sacrements de l'eucharistie et la réconciliation, en participant activement aux célébrations dominicales, aux veillées de prières, aux différentes séances de prières initiées par l'équipe sacerdotale paroissiale pour la sanctification du peuple de Dieu.

Que notre communauté paroissiale soit davantage habitée par le goût de la prière et la fréquentation assidue des sacrements !

Pour bien vivre ce centenaire et nous projeter vers le prochain jubilé, le troisième défi est celui de l'Engagement en Église et témoignage chrétien. Gardons bien en mémoire le thème de

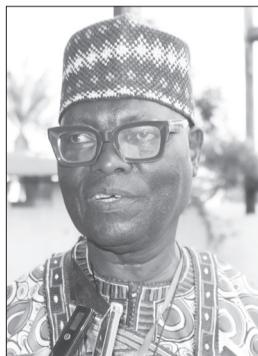
notre centenaire d'évangélisation formulé ainsi : « Héritiers d'une longue tradition, marchons la main dans la main vers la maison du père pour rendre compte de l'espérance qui nous habite ». En cette année pastorale où nous sommes invités à agir pour une Église vivante et missionnaire dans la grâce de l'Esprit Saint, il nous faut prendre au sérieux l'appel qui nous est lancé pour raviver nos Communautés Écclésiales de Base en perte d'énergie et de motivation. La famille (Eglise domestique) et les CEB sont des cellules importantes qui feront vivre l'Église paroissiale. Que chaque fidèle, petit et grand, se sente concerné par la vie de l'Église paroissiale. Notre engagement au service de l'Église et notre témoignage chrétien nous appellent à vivre de l'espérance et à rester optimistes malgré toutes les situations que nous traversons. Nous ne devons pas fuir la paroisse à cause des effets néfastes de la sorcellerie ou des maladies bizarres dont on ignore les causes pour le moment. En évitant d'être des causes des malheurs qui s'abattent sur nos frères et sœurs, travaiillons à nous soutenir mutuellement comme des frères et des sœurs. C'est l'occasion pour moi de saluer, de féliciter et d'encourager ceux et celles qui malgré leurs maigres ressources, soutiennent les activités de la paroisse.

Nous confions ces trois défis à l'intercession de la Vierge Marie et de l'Apôtre Saint André, notre saint patron. Qu'ils intercèdent pour nous et obtiennent de nombreuses grâces pour tous les fidèles et leurs pasteurs ! Qu'ils nous aident au quotidien à relever ce triple défi ! Qu'il en soit ainsi maintenant et pour toujours ! Amen.

► Relever le défi de la foi authentique

(Propos recueillis par Michaël GOMÉ, Alain SESSOU & Florent HOUESSINON)

« La réussite de l'organisation fait le charme de notre jubilé d'eau »



Paul Alexandre Gbemènou
Vice-président aux Affaires économiques de la paroisse Saint André de Banigbé

Jésus dans sa plénitude. Nous ne devons pas être fatigués de nous investir pour l'évolution des chantiers de la paroisse.

L'organisation de ce centenaire a été un travail de longue haleine. Plus le jour-j se rapprochait, plus nous nous rendions compte que nous devions relever le défi de la bonne organisation. Nous avons commencé la préparation de ce jubilé depuis novembre 2024 avec la mise sur pied de différentes commissions et des rôles dévolus à chaque comité.

Il y a eu des activités tout au long de l'année jubilaire : théâtre, jeux, tournoi de football, concerts des différentes chorales, etc. La réussite de l'organisation de ces activités fait le charme de notre jubilé d'eau. Il y a chaque année la célébration des sacrements à Banigbé. C'est la preuve que la communauté s'agrandit. Je voudrais inviter mes frères et sœurs à éviter le syncrétisme et à adorer

« Nous espérons achever le chantier de l'église l'année prochaine »



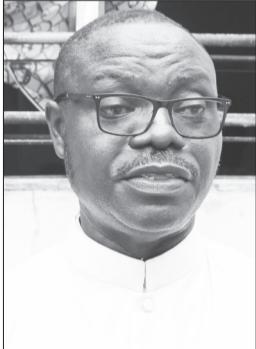
Antoine Godonou
Vice-président du Conseil pastoral paroissial

campagnes de mobilisation autour de la vente de charité, des collectes de fonds (Zindo), nous espérons achever le chantier de l'église l'année prochaine.

J'éprouve des sentiments de satisfaction à la fin de la célébration du centenaire d'évangélisation de Banigbé. Ce fut un événement inédit pour nous qui sommes sexagénaires et pour les enfants, voire les jeunes. Je voudrais exhorter les paroissiens et les fidèles des autres communautés chrétiennes à avoir la foi, à prier chaque jour afin que leur foi résiste à la tentation du Mal. Nous devons relever le double défi de la vocation sacerdotale et de la vie consacrée. Pour cela, nous menons des campagnes de sensibilisation de la communauté. La construction et la finition d'une église constituent un travail de tous les jours. Mais à travers les

DIOCÈSE DE PORTO-NOVO

« Je souhaite que les jeunes soient de plus en plus présents sur la paroisse »



Père Épiphanie Okou
Curé de la paroisse
Saint André de Banigbé

Pendant ces cent ans, le Seigneur a entretenu la graine. J'ai particulièrement eu la joie de faire trois séjours à Banigbé au cours de ce siècle d'évangélisation. J'ai été stagiaire canonique (1 an), vicaire (3 ans) avant de revenir en tant que curé et curé-doyen depuis 5 années. La foi a grandi et Banigbé qui regroupait trois paroisses en compte dix aujourd'hui. Cela veut dire que le nombre de fidèles s'accroît avec les exigences qui y sont liées.

Les fidèles ont une foi ardente. Sauf le défi du syncrétisme qui reste à relever. Ils essaient, malgré les ressources limitées, de répondre aux sollicitations de l'évangélisation. Le défi qui m'attend en tant que pasteur est de poursuivre la construction de l'église paroissiale et d'œuvrer pour que l'une de nos Stations secondaires soit érigée en paroisse. Elle portera à 11 le nombre de paroisses du Doyenné de Banigbé. J'ai aussi comme défi d'aider les fidèles à construire leur vie sur le Christ. Je souhaite que les jeunes soient de plus en plus présents sur la paroisse pour m'aider dans la charge pastorale. Mon voeu pour les fidèles, c'est qu'ils vivent dans la joie et l'espérance d'un avenir meilleur. C'est pourquoi nous avons placé ce jubilé sous le thème : « Héritiers d'une longue tradition, marchons la main dans la main vers la maison du Père pour rendre compte de l'espérance qui nous habite ».

« Je suis reconnaissant à cette communauté qui m'a façonné »



Père Éric Oloudé
Okpètcha
Prêtre, natif de
Banigbé

les prêtres fils de cette paroisse ont beaucoup reçu de la communauté locale.

Je souhaite qu'au lendemain de cette fête, la communauté chrétienne s'enracine effectivement dans la foi. C'est une communauté qui a donné naissance à beaucoup de paroisses. Le nombre réduit de fidèles peut travailler à devenir une communauté dynamique et missionnaire afin que la Parole de Dieu continue de s'enraciner dans les cœurs et dans les maisons. Cette communauté est encerclée par les églises évangéliques du fait de sa proximité d'avec le Nigeria. Mais il faut que les chrétiens catholiques continuent à témoigner de leur foi. Le défi reste la vocation à la vie religieuse. Nous avons encore des fils prêtres qui continuent d'être ordonnés. C'est du côté des filles qu'il y a un travail à faire pour qu'elles comprennent le bien-fondé de la vie donnée au Seigneur.

ARCHIDIOCÈSE DE COTONOU

9 prêtres célèbrent 25 ans de sacerdoce

Didier HOUNKPÈKPIN

Le mardi 2 décembre 2025, 9 prêtres de l'Archidiocèse de Cotonou ont rendu grâce à Dieu pour le don du sacerdoce à eux accordé par le Seigneur depuis 25 ans. Ils ont célébré leur jubilé d'argent à la paroisse Saint Michel de Cotonou en présence de 12 prêtres concélébrants, de religieuses et de près de 300 fidèles laïcs.

À 19h00, une procession de 17 prêtres s'ébranle vers l'église Saint Michel de Cotonou. Ils sont accueillis par des chants et dans l'allégresse. Les jubilaires sont spécialement vêtus de la chasuble confectionnée avec l'inscription sur la palmature de : « Jubilé 2025, pèlerins de l'Espérance ». Cette distinction marque la reconnaissance des cinq prêtres jubilaires présents (sur les 9) ordonnés en l'an 2000 par Mgr Nestor Assogba, de vénérée mémoire. Il s'agit des Pères Pamphile Akplogan, Jeannot Éric Alidjinou, Pierre-Marie Jacob Fanou, Cyrille Miyigbéna, Éric Nassarah, Alfred Smith, Philippe Yéyé, Barnabé Zomakpé et Julien Zossou. En guise d'introduction,



Photo François FANOU

5 des jubilaires étaient présents à la messe

le Père-curé de la paroisse hôte, Irénée Zountangni, a souhaité la bienvenue aux heureux du jour et a parlé des motifs de la célébration. Il laisse ensuite le Père Julien Zossou, président de la messe, inviter à la préparation pénitentielle suivie du *Gloria* chanté avec enthousiasme par le

groupe musical du Renouveau charismatique.

Gratitude pour l'hospitalité

Dans son homélie, le Père Cyrille Miyigbéna a exprimé sa gratitude au Père Irénée Zountangni pour son hospitalité. Il a remercié le Père Cyprien

Tindo pour la prédication préparatoire à leur action de grâce pendant la retraite au monastère de Wawata, deux semaines plus tôt. « Nous sommes revenus sur nos pas pour rendre gloire à Dieu », déclare-t-il en référence au 2 décembre 2000, date à laquelle Mgr Nestor Assogba

les avait ordonnés prêtres en ces mêmes lieux. Le Père Miyigbéna dégage des textes de la liturgie du jour un triple message : la joie dont l'Esprit Saint est le moteur, la proclamation de la louange et l'humilité qui attire les faveurs divines. Après la prière postcommunion, il a remercié toute la communauté de la part de ses frères jubilaires. Il a pris le soin de les présenter nommément, sans oublier les absents du territoire diocésain. À cette occasion, un recueil de poèmes a été dédié aux jubilaires par le Père Guy-Guénolé Tankpinou, collaborateur du Père Cyrille Miyigbéna, préfacier du recueil : « *La mystique de la main du prêtre* ».

À l'issue de cette messe, les Pères jubilaires présents ont exprimé leurs émotions avant les agapes fraternelles. Selon le Père Jacob Pierre-Marie Fanou, « à voir le peuple de Dieu rassemblé autour de nous, je trouve plus de force pour ramener au Christ tous ceux et celles qui se perdent, afin qu'ils fassent eux aussi l'expérience de la bonté du Seigneur ». Le Père Philippe Yéyé explique que « c'est une grâce d'être soutenu par le Seigneur jusqu'à ce jour ». Quant au Père Julien Zossou, « tout est grâce, il faut y croire ».

Parole de Dieu

Avant d'aller à la messe dominicale, le lecteur est invité à « préparer son dimanche » en lisant plusieurs fois durant la semaine les 4 textes de la liturgie. Lire et relire, encore et encore. Car rien n'est plus important pour le chrétien que la Parole de Dieu !

PREMIÈRE LECTURE - ISAÏE 35, 1-6a.10

Le désert et la terre de la soif, qu'ils se réjouissent ! Le pays aride, qu'il exulte et fleurisse comme la rose, qu'il se couvre de fleurs des champs, qu'il exulte et crie de joie ! La gloire du Liban lui est donnée, la splendeur du Carmel et du Sarone. On verra la gloire du Seigneur, la splendeur de notre Dieu. Fortifiez les mains défaillantes, affermissez les genoux qui fléchissent, dites aux gens qui s'affolent : « Soyez forts, ne craignez pas. Voici votre Dieu : c'est la vengeance qui vient, la revanche de Dieu. Il vient lui-même et va vous sauver. » Alors se dessilleront les yeux des aveugles, et s'ouvriront les oreilles des sourds. Alors le boiteux bondira comme un cerf, et la bouche du muet criera de joie. Ceux qu'a libérés le Seigneur reviennent, ils entrent dans Sion avec des cris de fête, couronnés de l'éternelle joie. Allégresse et joie les rejoindront, douleur et plainte s'enfuient.

PSAUME Ps 145 (146)

Le Seigneur fait justice aux opprimés,
aux affamés, il donne le pain,
le Seigneur délie les enchaînés.

Le Seigneur ouvre les yeux des aveugles,
le Seigneur redresse les accablés,
le Seigneur aime les justes.

Le Seigneur protège l'étranger,
il soutient la veuve et l'orphelin.
D'âge en âge, le Seigneur régnera.

DEUXIÈME LECTURE - JC 5, 7-10

Frères, en attendant la venue du Seigneur, prenez patience. Voyez le cultivateur : il attend les fruits précieux de la terre avec patience, jusqu'à ce qu'il ait fait la récolte précoce et la récolte tardive. Prenez patience, vous aussi, et tenez ferme car la venue du Seigneur est proche. Frères, ne gémissiez pas les uns contre les autres, ainsi vous ne serez pas jugés. Voyez : le Juge est à notre porte. Frères, prenez pour modèles d'endurance et de patience les prophètes qui ont parlé au nom du Seigneur.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT MATTHIEU 11, 2-11

En ce temps-là, Jean le Baptiste entendit parler, dans sa prison, des œuvres réalisées par le Christ. Il lui envoya ses disciples et, par eux, lui demanda : « Es-tu celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ? ». Jésus leur répondit : « Allez annoncer à Jean ce que vous entendez et voyez : Les aveugles retrouvent la vue, et les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, et les sourds entendent, les morts ressuscitent, et les pauvres reçoivent la Bonne Nouvelle. Heureux celui pour qui je ne suis pas une occasion de chute ! ». Tandis que les envoyés de Jean s'en allaient, Jésus se mit à dire aux foules à propos de Jean : « Qu'êtes-vous allés regarder au désert ? Un roseau agité par le vent ? Alors, qu'êtes-vous donc allés voir ? Un homme habillé de façon raffinée ? Mais ceux qui portent de tels vêtements vivent dans les palais des rois. Alors, qu'êtes-vous allés voir ? Un prophète ? Oui, je vous le dis, et bien plus qu'un prophète. C'est de lui qu'il est écrit : Voici que j'envoie mon messager en avant de toi, pour préparer le chemin devant toi. Amen, je vous le dis : Parmi ceux qui sont nés d'une femme, personne ne s'est levé de plus grand que Jean le Baptiste ; et cependant, le plus petit dans le royaume des Cieux est plus grand que lui. »

Troisième dimanche de l'Avent Année A

(14 décembre 2025)

Étude biblique

PREMIÈRE LECTURE - ISAÏE 35, 1-6a.10

Quand on entend ce texte pour la première fois, on a de quoi être surpris ! En plein milieu, il y a cette phrase qui peut faire frémir : « Voici votre Dieu, c'est la vengeance qui vient, la revanche de Dieu. » Et pourtant, tout le reste du texte, ce ne sont que des promesses : promesses de guérison, de rétablissement pour les aveugles, les sourds, les muets, les boiteux... « Alors s'ouvriront les yeux des aveugles et les oreilles des sourds, alors le boiteux bondira comme un cerf et la bouche du muet criera de joie. » Ou encore « On verra la gloire du Seigneur, la splendeur de notre Dieu ».

PSAUME Ps 145 (146)

Une fois de plus, Dieu vient de prouver sa fidélité à son Alliance : déjà au moment de l'Exode et de la sortie d'Égypte, et maintenant, avec la sortie de Babylone, il a relevé son peuple, il l'a « vengé » au sens où l'entend Isaïe (voir la première lecture). Quand Israël relit son histoire, il peut témoigner que Dieu l'a accompagné tout au long de sa lutte pour la liberté : « Le Seigneur fait justice aux opprimés, le Seigneur délie les enchaînés ». Au cours de sa marche au désert, pendant l'Exode, Dieu lui avait envoyé la manne et les cailles pour sa nourriture : « Aux affamés, il donne le pain ». Et c'est ainsi que, peu à peu, on a découvert ce Dieu qui, systématiquement, prend parti pour la libération des enchaînés et pour la guérison des aveugles, pour le relèvement des petits de toutes sortes.

DEUXIÈME LECTURE - JC 5, 7-10

Jacques emploie l'expression « Le Juge est à votre porte » : d'abord c'est une image, car effectivement, dans les temps anciens, les juges siégeaient aux portes des villes, ils n'étaient pas dans la ville. Ensuite, cela veut dire deux choses : premièrement, la venue du Seigneur sera l'heure du Jugement, sous-entendu : « Vivez dans cette perspective » ; et là, nous retrouvons bien les thèmes prophétiques, en particulier la prédication de Jean-Baptiste ; deuxièmement le Juge, ce n'est pas vous. Apparemment, ce rappel n'était pas superflu car, dans sa lettre, Jacques y revient plusieurs fois : « Ne médisez pas les uns des autres », ou bien encore : « Qui es-tu, toi, pour juger ton prochain ? ».

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT MATTHIEU 11, 2-11

« Heureux celui qui ne tombera pas à cause de moi ! ». Car Jean-Baptiste nous donne un exemple en quelque sorte : Au lieu d'entretenir son doute en ruminant les bribes d'informations qu'il a reçues, au lieu de se faire sa propre opinion sur Jésus, Jean-Baptiste a pris le chemin direct en envoyant à Jésus lui-même quelques-uns de ses disciples... Par cette démarche, Jean-Baptiste manifeste qu'il n'a pas perdu confiance. La foi, il l'a toujours, et il demande à Jésus lui-même de l'éclairer. Bienheureux homme qui reste debout même dans le doute ! D'ailleurs, Jésus va tenter de faire comprendre à son auditoire qui est vraiment Jean-Baptiste. Parole étrange, mais qui dit bien qu'avec la venue de Jésus, l'histoire humaine vient de basculer : Jean-Baptiste n'est que le porteur d'un message et le contenu de ce message le dépasse infiniment. Ce qu'il ne sait pas et que le plus petit des disciples de Jésus va découvrir, c'est le contenu du message : « Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous ».



Pour participer à l'animation de cette rubrique,
appelez le 01 95 68 39 07 / 01 21 32 12 07

COMPRENDRE LA PAROLE

Père Antoine TIDJANI

BIBLISTE

2^e dimanche de l'Avent-A

Convertissez-vous : le royaume des cieux est proche



Jean-Baptiste nous parle aujourd'hui de la proximité du Royaume des cieux. L'urgence est à la conversion. Les temps nouveaux annoncés par les prophètes dont Isaïe, sont sur le point de se réaliser. « Un rameau sortira de la souche de Jessé, père de David...sur lui reposera l'Esprit du Seigneur » (Is 11, 1). La bonne nouvelle qui s'annonce ici rejoint l'attente fiévreuse d'Israël : le royaume des cieux est tout proche. Dieu vient établir son règne au milieu des hommes. Vient enfin sur la terre des hommes, le règne de l'amour, de la justice et de paix. C'est cela la bonne nouvelle qui se traduit du grec *eu-angélion*, par évangile et qui a sa résonance en hébreu *besôrâ*. C'est la plénitude qui comble l'aspiration de l'humanité ; car il n'y aura plus à chercher Dieu dans un ciel lointain enveloppé de nuée. Il est là avec les hommes. Il se fait connaître d'eux en leur révélant sa volonté. Isaïe annonce avec un ton romantique ce que peut apporter à notre monde l'enracinement de la connaissance de Dieu dans les cœurs. Les haches de guerre seront enterrées. Les hommes de toutes races cohabiteront et collaboreront quelle que soit la diversité de leurs caractères. « Le loup habitera avec l'agneau, le léopard se couchera près du chevreau...la vache et l'ours auront même pâturage » (Is 11, 6-7). On lit à travers ces lignes, l'humanisation universelle que produira l'évangile dans les cœurs. L'homme vraiment converti, c'est celui qui prend conscience grâce à la lumière de l'évangile qu'il est avec les autres devant Dieu, ce à quoi renvoie l'étymologie de l'« homme », l'*humus*. Avec les autres, nous ne sommes que terre et glaise que le Seigneur a daigné animer par son souffle. En prenant la vraie mesure de ce que l'on est devant Dieu, on est conduit à l'humilité et à l'humanité. En prenant conscience que la Source créatrice c'est Dieu et qu'entre êtres humains, nous avons été formés à partir de la même matière, on est plus porté à coopérer ensemble pour l'avènement d'un monde nouveau indépendamment de nos statuts sociaux et de nos niveaux d'instruction. Mais le plus grand obstacle à la réalisation d'un univers harmonieux que prophétise Isaïe, c'est le péché qui entraîne la disharmonie dans la création. Après le péché de la désobéissance, les rapports entre les êtres humains et les autres créatures sont devenus ceux de domination et de rébellion : entre l'homme et la femme ; entre la femme et le serpent ; entre l'homme et la terre (Gn 3, 12-19). Les rapports de domination naissent quand le cœur s'enorgueillit et veut se prévaloir d'un droit de supériorité sur les autres. La conversion doit partir d'un cœur qui ne se taille pas le privilège d'être différent des autres.

La conversion

L'évangile de Matthieu aborde le nœud important qui empêche le déclic de la conversion dans une âme. C'est le fait de brandir une raison d'élection et se croire à l'abri du jugement de Dieu. « N'essayez pas de dire en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père ». On peut aussi paraphraser Jean-Baptiste pour laisser entendre des propos très récurrents sur les lèvres : « Nous avons été baptisés » ; « Nous sommes les oints de Dieu » ; « Nous sommes ses consacrés » etc. Si le fait d'être de la race d'Abraham ne pourra sauver les Juifs, nous comprenons par là que d'autres priviléges à travers lesquels les hommes aiment se faire valoir, installent simplement dans la stagnation et la mort spirituelles. À ce point, on croit qu'on n'a rien à changer dans sa vie et on accuse tous les autres qui sont peut-être meilleurs.

Dans ma vie

Suis-je capable de faire l'effort de conversion comme tout le monde, ou bien en suis-je encore à justifier mes péchés en prétextant d'une miséricorde divine particulière en ma faveur ?

À méditer

« N'essayez pas de dire en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père ; car je vous dis que de ces pierres mêmes, Dieu peut faire naître des enfants à Abraham » (Mt 3,9).

(Is 11, 1-10 ; Rm 15, 4-9 ; Mt 3, 1-12)

Un cœur qui écoute

La joie dans le Seigneur

La joie dans le Seigneur est une force intérieure qui permet de se réjouir malgré les épreuves, car elle trouve son origine dans la relation avec Dieu. Elle se cultive en se concentrant sur sa présence, en le louant pour ce qu'il a fait, et en lui confiant ses soucis pour qu'il nous remplisse de sa joie et de sa force. C'est un choix actif de trouver la joie même dans les moments difficiles, car Dieu est une source inépuisable de joie et de paix surnaturelles. Il ne s'agit pas d'une joie quelconque, d'un sentiment tiré du plaisir du monde, mais d'une joie dans le Christ mort pour nous sur la croix et ressuscité, joie qu'il communique aux membres de son Corps mystique par la foi. C'est un fruit de l'Esprit Saint qui réside en nous.

Seule la joie chrétienne est enracinée assez profondément pour résister à tous les orages et toutes les tribulations. « On nous croit affligés, mais nous sommes toujours joyeux. » (2 Cor 6, 10). On ne se réjouit pas dans une personne mais à cause d'une personne.

Nous savons que même le chrétien le plus mature passe par des périodes de tristesse et de dépression. Job, notamment, en est venu à souhaiter ne jamais être venu au monde (Job 3, 11). David a prié pour être emporté dans un lieu où il ne serait plus confronté à la réalité (Psaume 55, 6-8). Élie, même après avoir vaincu les 450 prophètes de Baal au moyen du feu descendu du ciel, s'est enfui dans le désert et a demandé à Dieu de lui ôter la vie (1 Rois 19, 3-5). Comment pouvons-nous donc avoir la joie dans notre vie chrétienne ?

Nous devons d'abord comprendre qu'il y a une différence entre la joie et le bonheur. Le bonheur est un état qui varie en fonction des circonstances, alors que la joie est une attitude de cœur. La racine grecque du terme joie est "chara", proche de "charis" (grâce). La joie est à la fois un don de Dieu et une réponse à ses dons. Elle vient quand nous sommes conscients de la grâce et de la faveur de Dieu.

En gardant cela à l'esprit, on comprend que notre joie dépend de notre attachement à Dieu. Plutôt que de nous concentrer sur nos difficultés ou sur ce qui nous prive de bonheur, nous pouvons nous reposer en Dieu. Cela ne signifie pas que nous devons nier nos frustrations ou refouler nos émotions négatives. Comme de nombreux psalmistes avant nous, nous pouvons épancher nos cœurs devant Dieu et lui confier tout ce qui nous blesse. Ensuite, nous devons lui abandonner ces choses et nous souvenir de qui il est.

« Comme le soleil est la joie de ceux qui recherchent son jour, ainsi ma joie c'est le Seigneur, car il est mon soleil. Ses rayons m'ont ressuscité, sa lumière a dissipé toutes ténèbres devant mon visage. Grâce à lui, j'ai acquis des yeux et j'ai vu son jour saint, j'ai eu des oreilles et j'ai entendu sa vérité. » (Lodes de Salomon).

Bakhita

enfants+

Image à colorier, phrase à mémoriser

« Allez annoncer à Jean ce que vous entendez et voyez ».



Chers enfants, prenez votre Bible et retrouvez le chapitre et le verset de cette phrase de l'Évangile de Saint Matthieu

Vous pouvez sponsoriser cette page



RÉVISION DE LA CONSTITUTION DU BÉNIN

Une singularité à l'épreuve des faits

Depuis sa naissance juridique, la loi fondamentale du Bénin du 11 décembre 1990 a connu quatre différents présidents de la République : Nicéphore Dieudonné Soglo (1991-1996), Mathieu Kérékou (1996-2006), Thomas Boni Yayi (2006-2016) et Patrice Talon (2016 à nos jours). Cette longévité relative tient, sans doute, aux conditions de son élaboration. Mais à l'expérience, on constate qu'elle ne résiste pas indéfiniment à l'évolution de la société béninoise en matière de pratique des principes gouvernant un État démocratique. Il n'est d'ailleurs de Constitution qui puisse être définitive. Il faudra lui apporter des retouches, des compléments, des adaptations.

Père Charles CAKPO

DOCTEUR EN DROIT

CONSTITUTIONNEL COMPARÉ

« Les Constitutions sont matière vivante : elles naissent, vivent, subissent les déformations de la vie politique, sont l'objet de révisions plus ou moins importantes, et peuvent disparaître » (P. Pactet, F. Melin-Soucramanien, *Droit constitutionnel*, Paris, Dalloz, 32^e édition, 2013, p.61). Elle est vivante parce qu'elle reproduit le cycle biologique. Elle naît, se développe et meurt (Cf. J. Gicquel, J.-E. Gicquel J., *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Issy-les-Moulineaux, L.G.D.J., *Lextenso*, 28^e édition, 2014, p. 195). Son existence « est rythmée par l'exercice du pouvoir constituant, appelé successivement originaire au moment de son élaboration, et dérivé lors de sa révision, mais dont la plénitude ne saurait être discutée ».

Certes, il est permis de penser que la loi fondamentale du Bénin a été mûrement réfléchie lorsqu'elle a été élaborée et qu'elle est faite pour durer. Des règles techniques destinées à assurer la solidité et la cohésion du texte s'y combinent avec les préoccupations politiques de ceux qui ont pris l'initiative de sa rédaction. Cependant, rien n'est immuable dans la vie et il peut être nécessaire de la modifier sur certains points, sans que pour autant le régime soit remis en cause.

La Constitution béninoise du 11 décembre 1990 qui se singularise par sa rigidité, peut-elle échapper à cette réalité ? A-t-elle connu des révisions ? En quoi la récente proposition de loi portant modification de la loi N°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, divise-t-elle la classe politique béninoise ? Le constituant de 90, au-delà de certaines interdictions et limites à la révision, a-t-il encadré l'initiative de la révision dans le temps ? Quelle est l'opportunité de cette proposition de révision ? Autant de questions qui suscitent notre curiosité et nécessitent un éclairage juridique.

Pour répondre à ces préoccupations, il nous paraît opportun de revenir d'abord sur les modalités béninoises de révision pour ensuite faire ressortir les implications juridiques et politiques de la récente mise en œuvre du pouvoir constituant dérivé. Dans la présente édition

de *La Croix du Bénin*, nous allons nous arrêter sur les modalités de révision de la Constitution du 11 décembre 1990.

Des modalités complexes

Le constituant originaire de 90 a inscrit dans la Constitution les règles et les procédures de sa propre révision. Elle est modifiée par la mise en œuvre de la procédure qu'elle renferme à cet effet. Ainsi, nous disposons de deux thématiques distinctes, d'une part, l'initiative et la discussion, et d'autre part, la ratification. Dans les deux cas, on peut s'intéresser à la théorie et à la pratique en raison de véritables distorsions.

La théorie et le texte. La Constitution béninoise comporte une disposition, en apparence précise, qui concerne l'initiative et la prise en considération d'une révision. Cependant, ce texte, après relecture, fait surgir un certain nombre de questions.

La procédure de la révision : le contenu de l'article 154

Du titre XI : De la révision, l'art. 154 dispose : « *L'initiative de la révision de la Constitution appartient concurremment au président de la République, après décision prise en Conseil des ministres, et aux membres de l'Assemblée nationale. Pour être pris en considération, le projet, ou la proposition de révision doit être voté à la majorité des trois quarts des membres composant l'Assemblée nationale* ». À la lecture, on peut diviser la disposition en deux temps.

Premier temps : *l'initiative*. Le texte prévoit deux autorités qui peuvent être à l'initiative d'une révision, l'organe exécutif, le président de la République, l'organe législatif, l'Assemblée nationale. Dans le premier cas, le président intervient après décision prise en Conseil des ministres. On pourrait s'interroger sur cette dernière référence. Nous sommes dans un régime présidentiel, affirmé par la Constitution. Ce qui implique une très forte limitation du rôle du Conseil des ministres qui est d'abord et avant tout une réunion de conseillers. Dans le second cas, l'initiative appartient à un ou plusieurs députés. Ce qui sous-entend le dépôt d'une proposition. Notons également l'importance d'un mot : «*concurremment* ». Le pouvoir de présenter une révision appartient à égalité aux deux organes.

Second temps : *la prise en*



Père Charles Cakpo

considération. Pour cela, le texte est très clair : il faut un vote à la majorité qualifiée (les trois quarts) de l'Assemblée nationale. Une analyse purement littérale conduit à faire de la révision une procédure intégrant automatiquement les deux acteurs politiques du régime, le président et l'Assemblée nationale, au moment de l'initiative de manière égale. Au moment de la prise en considération en revanche, l'Assemblée nationale intervient de manière exclusive. Il y aurait donc une sorte de prédominance potentielle en ce qui concerne l'action de l'organe législatif.

La pratique

En examinant les différentes tentatives de révision qui ont marqué le Bénin depuis 1990, on constate que l'initiative est d'abord et avant tout d'origine présidentielle. On peut évoquer la dernière tentative mais aussi des exemples précédents. L'actuel président, Patrice Talon, élu en 2016 avait, dès sa candidature en septembre 2015, insisté sur sa vision du chef de l'État et sur la nécessaire révision de la Constitution. Son programme politique incluait une vaste réforme institutionnelle. Il suffit aussi de se référer au discours du président Thomas Boni Yayi en 2008 pour comprendre qu'une révision de la loi fondamentale touche fréquemment de multiples aspects au Bénin.

De fait, d'un côté, le président est l'acteur principal des révisions de Constitution, formellement et matériellement. En revanche, de l'autre, toutes ces révisions ont échoué, soit parce qu'elles ont été abandonnées rapidement, soit parce qu'elles n'ont pas franchi les portes de l'Assemblée ou la barrière de la Cour constitutionnelle, à l'exception de la révision politique de 2019. Ceci fait nécessairement réfléchir sur la capacité du système

béninois à se réviser et sur la place des différentes institutions. Le même constat peut être tiré de l'évolution pratique de la ratification.

La ratification

Il faut là aussi faire la distinction entre le texte initial qui posait de nombreuses questions et la pratique. *Le texte initial et ses questions* : Avons-nous affaire à un texte clair ? La révision est prévue par un article précis : « *Art. 155. - La révision n'est acquise qu'après avoir été approuvée par référendum, sauf si le projet ou la proposition en cause a été approuvé à la majorité des quatre cinquièmes des membres composant l'Assemblée nationale* ». Une question surgit immédiatement : quelle est la procédure normale ?

Trois réponses sont possibles. Première réponse : le référendum est la procédure normale, l'exception serait située par l'adoption, à la majorité des quatre cinquièmes des députés, de la révision. Deuxième réponse : à défaut d'une adoption par quatre cinquièmes des députés, un référendum peut être convoqué. Cela sous-entendrait une sorte de compétition entre deux organes constituants dérivés potentiels : l'Assemblée et le peuple lui-même. Si l'Assemblée ne parvient pas à un accord avec une majorité qualifiée, un référendum peut compenser cet échec. Troisième réponse : on peut choisir entre les deux. Question immédiate et logique : qui choisit ?

Parler de pratique peut être trompeur ici. De fait, aucun projet ou aucune proposition n'a jamais fait l'objet d'une procédure de ratification complète et valable, à l'exception de la révision politique de 2019. Autrement dit, la réponse pourrait sembler très compliquée à obtenir. Pourtant, deux éléments nous fournissent une réponse concrète : une décision de la Cour constitutionnelle et une loi organique votée en 2012.

La décision de la Cour constitutionnelle de 2006

La Cour constitutionnelle, à cette occasion, a posé un certain nombre de principes totalement inattendus au regard de la relecture de la Constitution. Elle a été affirmative en interprétant le texte d'une certaine manière. Ainsi, examinant une procédure de révision constitutionnelle, elle précise : « *La révision n'est acquise qu'après avoir été approuvée par référendum, à moins de l'avoir été* à la majorité des quatre cinquièmes (4/5) des membres composant l'Assemblée nationale ».

Ceci nous apporte une clé de compréhension puisque, selon la Cour constitutionnelle, il s'agit de la seconde réponse. L'Assemblée prend en considération à la majorité des trois quarts des membres composant l'Assemblée nationale (Cf. Art. 154 §2 de la Constitution béninoise du 11 décembre 1990). La révision est possible si quatre cinquièmes des députés l'approuvent. Dans le cas contraire, un référendum peut approuver la révision. Il y a donc concurrence entre les deux, l'Assemblée nationale d'un côté, le peuple de l'autre.

La loi organique du 18 janvier 2012

Cette loi N° 2011-27 concerne le recours au référendum. Son article 4 précise : « *le président de la République, après consultation du président de l'Assemblée nationale, du président de la Cour constitutionnelle, peut prendre l'initiative du référendum sur toute question relative à (...) tout projet ou proposition de révision de la Constitution, votée à la majorité des trois quarts des membres de l'Assemblée nationale* ».

Apparemment, l'échec de l'Assemblée à réunir une majorité des quatre cinquièmes n'est plus une condition. Le président peut décider de renvoyer au référendum un projet ou une proposition de révision à partir du moment où trois quarts des députés ont choisi de valider le texte. L'autre question pourrait évidemment apparaître : en cas d'échec du référendum, une majorité des quatre cinquièmes pourrait-elle remplacer le peuple ? Cela sous-entendrait cette fois une supériorité de l'avis de la représentation sur l'avis de la population. Ce qui ne paraît pas possible.

La loi organique sur le référendum, en 2012, a une conséquence sur la révision en modifiant, de fait, la logique de la procédure de référendum. La Cour constitutionnelle de son côté donne des clés d'interprétation qui peuvent conduire également à modifier la procédure en question. Après ce tour d'horizon succinct qui nous rafraîchit la mémoire sur les modalités de révision inscrites par le constituant originaire dans la Constitution, on pourrait se demander en quoi la récente proposition de révision agite la société et divise la classe politique.



PARLONS LITURGIE¹

Le dogme

Qu'est-ce qu'un **Dogme**? Le mot vient du grec *dokeo* (je pense, je crois) ; il désigne toutes les vérités de foi contenues dans la révélation et qui sont proposées par le Magistère extraordinaire de l'Église à l'adhésion des catholiques, dans le langage d'une période historique donnée. Le dogme de l'Assomption, de l'Immaculée Conception de Marie, de l'Infaillibilité pontificale en sont quelques-uns.

Père Charles ALLABI

1. « Parlons liturgie » est un billet dont la mission rentre dans la continuité d'une catéchèse à l'endroit des fidèles pour leur donner les clés de lecture des notions essentielles relatives à la liturgie et à la hiérarchie ecclésiale.

LES SAINTS DE LA SEMAINE

Du 06 au 12 décembre 2025

06 décembre : St Nicolas (IV^e siècle) ; **07 décembre** : St Ambroise (340-397), évêque et docteur de l'Église; **08 décembre** : Immaculée Conception ; **09 décembre** : St Pierre Fourier (1565-1640), confesseur; **10 décembre** : St Romaric (†653) ; **11 décembre** : St Daniel le styliste (†493) ; **12 décembre** : Ste Jeanne Françoise de Chantal.

LA CROIX DU BÉNIN

Hebdomadaire Catholique

Autorisation N° 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC
Édité par l'Imprimerie Notre-Dame : 01 BP 105 Cotonou (Bénin);
Tél : (+229) 01 21 32 12 07 / 01 47 20 20 00 / **Momo Pay** : 01 66 52 22 22 / 01 99 97 91 91
Email : contactcroixdubenin@gmail.com
Site : www.croixdubenin.bj
Compte : BOA-Bénin, 002711029308 ; ISSN : 1840 - 8184 ;

Directeur de publication : Abbé Michaël Gomé, gomemichael1@gmail.com, **Tél** : 01 66 64 14 95 ; **Directeurs adjoints** : Abbé Romaric Djohossou, romaricmahunan@gmail.com, **Tél** : 01 67 29 40 56 ; Abbé Didier Hounkèpèkpin, didierhounkèpèkpin@gmail.com, **Tél** : 01 96 83 56 66 ; Abbé Innocent Adovi, innocenzoverita@gmail.com, **Tél** : 01 95 90 69 72 ; **Rédacteur en chef** : Alain Sessou; **Secrétaire de rédaction**: Florent Houessinon; **Desk Politique**: Abbé Innocent Adovi ; **Desk Société** : Florent Houessinon ; **Desk Economie** : Alain Sessou; **Desk Religion** : Abbé Didier Hounkèpèkpin ; **Pao** : Bertrand F. Akplogan ; **Correcteur** : André K. Okanla

Publicité : Arsène Ogou

Correspondants : **Abomey** : Abbé Juste Yélouassi ; **Dassa** : Abbé Jean-Paul Tony ; **Djougou** : Abbé Brice Tchanhoun; **Kandi** : Abbé Denis Kocou ; **Lokossa** : Abbé Nunayon Joël Bonou ; **Natitingou** : Abbé Servais Yantoukoua ; **Parakou**: Abbé Patrick Adjallala, osfs; **Porto-Novo** : Abbé Joël Houénou ; **N'Dali** : Abbé Aurel Tigo.

Abonnements : **Électronique** : 10.000 F CFA ; **Ordinaire** : 15.000 F CFA ; **Soutien** : 30.000 F CFA ; **Amitié** : 60.000 F CFA et plus ; **Bienfaiteurs** : 40.000 - 60.000 F CFA ; **France** : 100.000 F CFA, soit 150 euros.

IMPRIMERIE NOTRE-DAME

Directeur : Abbé Jean Baptiste Toupé ; jbac1806@gmail.com ; **Tél** : 01 97 33 53 03
Tirage : 2.500 exemplaires.

MOYEN-ORIENT

Léon XIV achève son premier voyage apostolique



Le Pape Léon XIV bénit des enfants à son arrivée à Beyrouth, le 30 novembre 2025

Didier HOUNKPÈKPIN

En cette année de commémoration des 1700 ans du Concile de Nicée, le Pape Léon XIV a effectué son premier voyage apostolique en Turquie et au Liban. Du 27 novembre au 2 décembre 2025, le Souverain Pontife a recentré l'attention des chrétiens sur le devoir de l'unité.

Le jeudi 27 novembre 2025, le Pape Léon XIV fait son premier voyage en Turquie. Trois enjeux majeurs définissent son déplacement : inviter à l'unité des chrétiens à Iznik qui est un berceau du Crec, encourager au dialogue avec l'Islam, et donner de l'espoir au Liban pour la conquête de la paix. Dans son entretien avec le président turc Recep Tayyip Erdogan, les autorités, la société civile et le corps diplomatique, le Pape a demandé que la Turquie soit « un facteur de stabilité et de rapprochement entre les peuples au service d'une paix juste et

durable».

Le samedi 29 novembre, le Souverain Pontife a célébré sa première messe en Turquie devant environ 4.000 membres de la communauté catholique du pays. Il a visité l'emblématique Mosquée bleue d'Istanbul et le célèbre monument ottoman. Il a rencontré des responsables orthodoxes. Il a signé une Déclaration commune avec le patriarche œcuménique de Constantinople le même jour. Les deux hommes ont convenu de fixer une date commune pour la célébration de la Pâque entre orthodoxes et catholiques. Léon XIV a donné rendez-vous à toutes les religions chrétiennes à Jérusalem en 2033 pour la célébration des « deux mille ans de la mort et de la résurrection du Christ », en vue de l'avancement et de la construction de l'unité.

Son rêve est de voir les chrétiens « tous ensemble ».

Le Pape Léon XIV au Liban

Discours aux autorités, hommages rendu aux victimes de l'explosion du port de Beyrouth le 4 août 2020, prière

œcuménique, messe à ciel ouvert résument ce voyage apostolique du Pontife romain au Liban.

Au-delà de sa dimension religieuse, la visite du Pape a pour eux une portée politique malgré le nombre infime et la faiblesse de la sécurité et de l'influence des chrétiens. Après son discours au sanctuaire Harissa, le Souverain Pontife a reçu en cadeau une statue en bronze représentant une liaison entre le Liban et le Saint-Siège. Il a rencontré le patriarche Béchara Raï. La première étape de la journée du Pape a été marquée par la prière sur la tombe de Saint Charbel au couvent de Saint Maron sur les hauteurs de Jbeil, monument mémoriel.

Pour le pays du cèdre, « ne ménager aucun effort pour promouvoir les processus de dialogue et de réconciliation », conseille le Pape devant 150.000 fidèles réunis à Beyrouth. Léon XIV a fait une prière silencieuse en mémoire de l'explosion qui a ravagé le port de la capitale libanaise le 4 août 2020. Il a prié également pour la Guinée-Bissau et les victimes de l'incendie de Hong Kong.



30 ANS DU TRIBUNAL ECCLÉSIASTIQUE

L'Église de Cotonou s'outille contre les abus sexuels

Innocent ADOVI

Du 28 au 30 novembre 2025, le Tribunal ecclésiastique de Cotonou a organisé un colloque à l'occasion de son jubilé de perle. La rencontre a rassemblé prêtres, religieux, canonistes, juristes et professionnels de la santé autour d'un enjeu majeur : prévenir les abus sexuels dans la société et dans l'Église. Entre analyse sociologique, mise en perspective canonique et appel à la conversion, ces trois jours de travaux témoignent de l'engagement de l'Église locale en faveur des plus vulnérables.

Le colloque a commencé le vendredi 28 novembre 2025 au Chant d'Oiseau, avec le Père Nicolas de Boccard, Official de Lyon et invité spécial. Devant une cinquantaine de canonistes, il a ouvert le jubilé par une conférence d'ordre théologique sur la foi, à partir du commentaire du canon 750 du Code de Droit canonique. Il y développe les différents degrés d'adhésion des fidèles, en exposant aussi les délits connexes tels que l'apostasie, l'hérésie. Cette entrée en matière rappelle que la fidélité à la foi est indissociable de la fidélité à la vérité et à la justice.

Le samedi 29 novembre, il y a eu quatre conférences au Collège Père Aupiais de Cotonou sur le phénomène des abus sexuels. La première a été animée par le Professeur Charles Babadjidé, spécialiste des dynamiques sociales au Bénin. Selon lui, les abus sexuels sont toujours d'actualité, mais les mentalités changent : la société protège moins les notabilités, les jeunes osent



Photo /La Croix/ Victor ADINSI

Des collaborateurs du Tribunal ecclésiastique de Cotonou et quelques invités en photo avec Mgr Roger Houngbédji

davantage parler, les organismes comme l'Institut national de la femme (Inf) peuvent s'autosaisir, tout comme le procureur. La deuxième conférence du Père Nicolas de Boccard sur le regard de l'Église sur les abus sexuels a retracé les grandes étapes de l'action de l'Église contre ce phénomène, les premières normes sur les *delicta graviora* suivies de plusieurs documents publiés sous le Pape François tels que le *Vademecum du Dicastère pour la Doctrine de la Foi*, les lettres *Comme une mère aimante, Vos estis lux mundi* et la révision du livre VI du Code de Droit canonique. Enfin, le conférencier a rappelé les procédures à suivre en cas d'abus.

Procédures en cas d'abus sexuels

Lorsque des rumeurs lui parviennent, l'évêque lance une enquête préalable menée dans la discréction, en respectant la présomption d'innocence. Si les faits sont vraisemblables, deux voies sont possibles : un procès pénal devant un collège de trois juges, ou une procédure administrative avec des décisions épiscopales. La peine peut aller jusqu'à la perte de l'état clérical, surtout pour les délits graves comme les abus sur mineurs ou la détention de matériel pédopornographique. Avec franchise, le Père de Boccard a reconnu que «nous sommes en retard par rapport aux procédures civiles,

surtout dans la prise en compte des victimes». Le Père Jean-Jacques Botchekpo, canoniste et juge au Tribunal ecclésiastique de Cotonou, a exposé les lois nationales en vigueur sur la pénalisation des violences sexuelles, les sanctions prévues et le rôle des juridictions civiles. Le Docteur Vodouhè Tchimon, gynécologue au Cugo au Centre national hospitalier et universitaire Hubert Koutoukou Maga, a décrit les ravages physiques, psychologiques et sociaux des abus sur les victimes. La matinée s'est achevée par un panel.

En marge du colloque, le Père Sylvain Akponé, vicaire judiciaire, a confié que ces assises s'inscrivaient dans une logique de

« prévention active, dans l'Église et les familles ». Il a rendu grâce pour la fidélité de Dieu sur ces trente années de service de la justice ecclésiale. Le dimanche, lors de la messe solennelle dans la chapelle du collège Père Aupiais, Mgr Roger Houngbédji, o.p., Archevêque de Cotonou, a développé dans son homélie les trois attitudes nécessaires à toute lutte contre les abus : marcher vers Dieu dans une conversion continue, rejeter les œuvres des ténèbres, veiller avec vigilance dans l'attente du Christ. Rappelons que le prélat a lancé et suivi toutes les conférences du samedi et est même intervenu dans les débats pour rappeler que celui qui touche un petit, touche le Christ lui-même.



Photo /La Croix/ Innocent ADOVI

Les différents conférenciers répondent aux questions du public



Photo /La Croix/ Innocent ADOVI

Plusieurs participants ont pris part au colloque au collège Père Aupiais